

Vous trouverez dans ce feuillet quelques informations pratiques sur la vie communale.

### Horaires de la Mairie :

Du lundi au vendredi

9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Le samedi (permanence Etat Civil)

9h15 à 12h00

Pour information, le service urbanisme est ouvert au public du lundi au jeudi matin.

Et sur rendez-vous l'après-midi du lundi au jeudi et le vendredi toute la journée

Horaires des autres services sur le site :

[www.foret-fouesnant.org](http://www.foret-fouesnant.org)

Directeur de publication :  
Patrice VALADOU, Maire

Conception : Mairie de La Forêt-Fouesnant

Comité de Lecture :  
Commission  
Communication

## Le mot du Maire

### Un printemps particulier :

*D'une part, il est marqué par la mise en œuvre des premières conséquences de la réforme des collectivités locales de 2015 (cf. dernier bulletin communal). Aussi, certaines informations pratiques concernent-elles des activités et services proprement communaux, et d'autres intercommunaux relevant de la CCPF.*

*D'autre part, les élections nationales de mai et juin 2017, constituent un moment déterminant dans la vie de la République. On ne peut que saluer le grand civisme des Forestoises et Forestois. Leur attachement à la démocratie, aux libertés publiques et individuelles qui s'est dégagé du premier scrutin, doit se confirmer plus que jamais.*

*Mais, l'équipe municipale ne s'intéresse pas seulement aux électrices et électeurs. Elle investit tout autant dans la jeunesse et la petite enfance.*

*Enfin, nous sommes déjà dans la préparation de la période estivale, tout en ayant à l'esprit que notre commune n'est pas seulement touristique avec la « Forêt bleue » du littoral, mais également rurale avec la « Forêt verte », les deux formant un territoire à la fois cohérent et diversifié.*

Le Maire, Patrice VALADOU

## FACTURATION scolaire, périscolaire et ALSH

Nous vous informons que le mode de transmission des factures scolaire / périscolaire / ALSH a changé depuis février 2017.

Les avis de sommes à payer sont désormais édités et transmis directement par le Centre d'Encaissement des Finances Publiques de Rennes.

La commune demeure bien entendu en contact avec les services du Trésor afin de corriger toute anomalie éventuelle.

Le mode de paiement choisi en début d'année scolaire demeure inchangé, aucune démarche supplémentaire n'est demandée aux parents

## ESPACE JEUNES

Vous êtes jeunes Forestoises, jeunes Forestois de 12 à 17 ans, venez découvrir la nouvelle console PS4 de l'Espace Jeunes de La Forêt-Fouesnant à côté du Nautile.

Vous pouvez trouver plus d'infos et les programmes des vacances sur le site internet de la commune.

**A noter !** Une page Facebook espace Jeunes a été créée.

## URBANISME

### Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

La Commune a organisé le mardi 28 mars 2017, une réunion publique d'information sur le PLU où le projet de zonage a été présenté. Il est consultable depuis lors à la mairie et sur le site internet de la Commune.

Ce projet a ensuite été arrêté en réunion du Conseil Municipal, le 13 avril, et transmis pour avis à la Préfecture et aux nombreuses Personnes Publiques Associées, pour une durée d'examen de 3 mois environ.

Ce n'est qu'à l'issue de cette phase, soit au cours du mois de septembre 2017, qu'une enquête publique sera organisée.

A partir de ce moment-là, le public pourra intervenir sur des questions individuelles en adressant ses remarques au Commissaire enquêteur.

Tant que le PLU ne sera pas approuvé par le Conseil Municipal, les dossiers d'urbanisme seront transmis pour avis au Préfet.

## INFO Ressources Humaines

- La Commune recherche du personnel qualifié pour le service technique - contrat de 6 mois environ (Voirie & Espaces Verts)
- Il reste une place pour un stage Bafa pour d'août 2017,
- Pour information, les mercredis de mai & juin 2017, Mélissa MASSIE sera présente en tant que Stagiaire BAFD

## PÔLE ENFANCE

Les programmes de l'accueil de loisirs pour les vacances d'été 2017 sont disponibles jusqu'au vendredi 09 juin 2017 inclus.

### Renouvellement de carte nationale d'identité ou passeport n'attendez pas l'été !

A l'approche des examens de la fin d'année scolaire ou universitaire et des vacances d'été, nombre de nos concitoyens font renouveler leurs cartes nationales d'identité (CNI) ou passeports. Pour éviter que l'afflux des demandes ne conduise à des délais d'attente incompatibles avec les dates de voyage ou d'examen des personnes concernées, la préfecture du Finistère recommande aux usagers de prendre dès à présent les dispositions nécessaires.

**Les élections** se tiennent au Centre Culturel du Nautile (3 bureaux). Les élections législatives auront lieu les dimanches 11 et 18 juin 2017. Les procurations doivent se faire le plus tôt possible à la brigade de gendarmerie (ou au Tribunal d'Instance ou au Commissariat de Police le cas échéant).

## QUELQUES TRAVAUX

- Le Four à pain est en passe d'être terminé (seules quelques finitions restent). Sa mise en fonctionnement est prévue pour le mois d'octobre (Fête de la Châtaigne), pour lui permettre un bon délai de séchage.
- La structure de la couverture de la scène devrait être opérationnelle pour la Fête des repasseuses Eskell An Aven du 28 mai 2017.
- Les travaux route de Pontalec et route du Cranic suivent leur cours et sont dans les délais prévus.
- Une réunion s'est tenue le mardi 11 avril avec les habitants de La Grande Halte pour présenter le projet réhabilitation du lotissement. Les travaux doivent débuter en septembre 2017.
- Les travaux de réfection de voirie se poursuivent sur la Commune (voies communales)
- Les zones dégradées des trottoirs, place de la Baie on été remis en état en avril et le passage le long de la Baie a été réensablé.
- Le fleurissement estival est en cours.

## MAISONS ET JARDINS FLEURIS

La municipalité de La Forêt-Fouesnant propose comme chaque année le concours « Maisons et jardins Fleuris » ouvert gratuitement aux Forestois.

Par ce concours, la mairie souhaite saluer l'investissement des habitants dans le fleurissement de leur habitation qui participe grandement à l'embellissement de la commune et offre aux visiteurs un cadre visuel naturel, coloré et accueillant.

Afin de permettre à chacun de se retrouver dans les différentes catégories du concours, il a été décidé de créer de nouvelles catégories. Ainsi, les jardins potagers, les balcons et façades et les jardins alternatifs sont les bienvenus dans l'édition 2017.

*(modalité d'inscription disponible en mairie)*

### Sondage INSEE

Du 2 mai et le 24 juin 2017, une enquête sollicitera quelques ménages concernant leurs ressources et conditions de vie.

## MEDIATHEQUE

### Horaires d'ouverture période scolaire :

Lundi et jeudi :

16h - 18h

Mercredi :

10h - 12h et 15h - 19h

Samedi :

10h - 12h et 14h - 16h

### Concours photo : ROUTES & CHEMINS

Pour participer à ce 6ème concours, il suffit de faire parvenir à la médiathèque avant le 27 mai des photos mettant en valeur des voies de communication réelles ou des sentiers imaginaires. Les clichés seront exposés à la médiathèque du 3 juin au 1er juillet. A l'issue de cette exposition les plus belles photos seront récompensées par des bons d'achat de livres (prix du public et prix du jury). Le règlement du concours est disponible à la médiathèque ou sur le site Internet de la commune.

### Prochaine rencontre du club de lecture :

Mardi 13 juin à 14 h.

Ouvert à tous ceux qui aiment lire et échanger autour de leurs lectures.

Renseignements au 02 98 56 83 50

## RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les français, filles ou garçons âgés de 16 ans doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire. Ce recensement permet de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté. Il permet d'être inscrit d'office sur les listes électorales. L'attestation de recensement est demandée lors de passage d'examen ou d'inscription à une auto-école. Le jeune ou un des parents se présente en mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille.